

COMITE REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE DE TIR A L'ARC

REGLEMENT DE L'OPEN SALLE CVL

Pour toutes les compétitions régionales veuillez consulter le **CAHIER DES CHARGES** des compétitions régionales du **COMITÉ RÉGIONAL CENTRE - VAL DE LOIRE de TIR À L'ARC** (Dispositions communes)

Lieux	Dates
CHARTRES	09 /10 Novembre 2019
CHAMBRAY LES TOURS	14/15 Décembre 2019
CHATEAUROUX	11/12 Janvier 2020

Les 3 manches de l'Open sont attribuées par le Comité Régional pour 3 ans aux clubs organisateurs.

Le club organisateur doit pouvoir mettre un minimum de 24 cibles et devra gérer l'ensemble de la compétition (Mandat en accord avec le CRCVLTA, inscriptions, tirs, arbitrage, résultats et reversement sous 10 jours de la somme revenant au Comité). Possibilité de faire plusieurs départs le samedi et le dimanche matin les finales ayant lieu de dimanche soit le matin, soit l'après midi au choix de l'organisateur.

CATEGORIES			
CATEGORIES	DE / A	BLASON	CUT
SCRATCH Hommes classique	Cadets à S3	Trispot 40	Suivant nombre d'inscrits, 8 ^{ème} de finale au maximum
SCRATCH Femmes classique	Cadets à S3	Trispot 40	
SCRATCH Hommes poulie	Cadets à S3	Trispot 40	
SCRATCH Femmes poulie	Cadets à S3	Trispot 40	
SCRATCH Hommes BB	Juniors à S3	Trispot 40	
SCRATCH Femmes BB	Juniors à S3	Trispot 40	
SCRATCH Femmes Jeunes	Benjamins/Minimes	Trispot de 60	
SCRATCH Hommes Jeunes	Benjamins/Minimes	Trispot de 60	

FRAIS D'INSCRIPTIONS
20 € par manche et par archer ou 48 € les 3 manches (Inscription uniquement à Chartres)
Sur les inscriptions 8,50€ pour le Comité Régional dont 1€ pour la gestion et 7,50€ qui serviront pour les prix reversés aux archers. Exemple sur une base de 70 archers par manche la somme redistribuée

ferait 210X7,50 = 1575€. Sur 4 catégories cela pourrait donner 220€ pour le 1er, 100 € pour le 2ème, 50€ au 3ème et 20€ au 4ème. Tout en sachant que les jeunes et les BB seront récompensés en lot ou bon d'achat (proposition d'Archerie du Centre).

MODALITES GENERALES

Tir Qualificatif 2X30 flèches en rythme AB/CD

Tir SALLE 18m sur trispot avec duels

OPEN SALLE CVL

REGLEMENT ET FONCTIONNEMENT

- Conformément au règlement du tir salle chapitre II.2
- Les 3 manches se tirent à 18m, plusieurs départs peuvent être organisés avant les finales, si un archer fait plusieurs départs (tous les départs sont payants), le premier score de ses départs comptera pour les finales.
- Le cut est fixé au 8^{ème} de finale pour les catégories dont le nombre d'inscrits est supérieur ou égal à 16. Pour toutes les catégories où le nombre d'inscrits est strictement inférieur à 16, le cut sera en ¼ de finale ou ½ suivant le nombre d'inscrits.

CLASSEMENT PAR MANCHE

- A l'issue de chaque manche les archers marquent les points suivants en fonction de leur classement.
- Les 16 premiers marquent les points suivant : 20, 16, 12, 10, 8, 6, 5, 4, et 1 point pour tous les archers éliminés en 8^{ème} de finale.

CLASSEMENT GENERAL

A l'issue des 3 manches seront déclarés vainqueurs les archers ayant le plus de points dans chaque catégorie et les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

En cas d'égalité de points sera pris en compte le nombre de manches effectuées, l'archer ayant fait le plus grand nombre de manches sera déclaré vainqueur.

En cas de nouvelle égalité, c'est le total des 3 meilleurs scores qualificatifs sur l'ensemble des manches qui primera pour désigner le vainqueur, et ensuite le meilleur score qualificatif sur une manche, puis le 2^{ème} et enfin le 3^{ème}.

Aucun prix ou lot ne sera remis sans la présence de l'archer le jour de la dernière manche.

Si une manche est annulée le classement se fera sur les 2 manches restantes.